



## **Extraire le pétrole et le gaz naturel du sous-sol québécois, un projet globalement positif**

**Mémoire de Junex inc.  
traitant de l'importance économique, scientifique et sociale du développement  
de la filière des hydrocarbures au Québec,  
présenté dans le cadre des consultations publiques  
de l'Étude environnementale stratégique globale sur les hydrocarbures.**

Lors des consultations publiques du printemps dernier sur la Stratégie énergétique du Québec, le président de Junex a demandé au panel d'experts si selon eux il était logique et positif de tenter de produire les hydrocarbures enfouis dans notre sous-sol. La réponse des experts réunis autour de la table a été qu'effectivement cela avait beaucoup de bon sens. Le mémoire qui suit met en lumière l'importance de poursuivre le développement de cette filière amorcé il y a une quinzaine d'années et qui selon nous aura des retombées positives pour le Québec.

En 2014, le Québec a mis en œuvre un Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures. Le travail accompli par le gouvernement dans ce contexte est considérable et en quelque sorte relativement unique du fait de l'ampleur des dossiers abordés et des instances impliquées. Publié à la fin du mois d'octobre 2015, le *Document de consultation sur l'Étude Environnementale stratégique de la filière des hydrocarbures* présente une importante synthèse de cinq années d'études diverses conduites par plus d'une centaine de groupes de recherche et d'experts du domaine énergétique. Nous avons affaire à un important travail d'intégration de données techniques, scientifiques, économiques et sociales. De cet imposant travail, nous avons retenu trois constats majeurs que notre mémoire désire mettre en lumière.

- 1. Le potentiel en hydrocarbures du Québec est réel et démontré dans bien des cas;*
- 2. Seuls des travaux sur le terrain permettront de déterminer la faisabilité des projets;*
- 3. La meilleure manière d'assurer l'acceptabilité des projets de développement énergétique est d'offrir un encadrement législatif adéquat.*

Notre compréhension de la situation actuelle nous indique que la consommation de pétrole et de gaz naturel n'est pas appelée à diminuer à court terme au Québec. Le souhait de Junex est de voir le Québec développer de manière positive sa filière des hydrocarbures dans le but de créer des richesses économiques, scientifiques et sociales pour l'ensemble de la société québécoise. Nous croyons également que le modèle d'affaire développé par Junex depuis plus de quinze ans peut offrir des pistes de solutions pour l'élaboration d'un plan de développement réussi de cette filière.



## **Constat #1 : Reconnaître le potentiel économique des hydrocarbures**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. À la lecture des différents rapports techniques publiés depuis 2010<sup>1</sup>, il n'y a plus de doute que le Québec possède des ressources en hydrocarbure significatives :

- *Selon une étude publiée en 2012 par l'Université Laval, le potentiel de gaz naturel récupérable contenu dans le shale d'Utica varierait de 22 à 47 TCF (soit 170 ans de consommation québécoise actuelle);*
- *Dans l'Est de la Gaspésie, les conclusions de quatre rapports d'experts indépendants permettent actuellement d'estimer que plus de 80 millions de barils de pétrole seraient récupérables sur un potentiel total d'au moins 600 millions de barils initialement en place;*
- *Selon la Commission géologique du Canada les séquences sédimentaires du Golfe St-Laurent contiendraient environ 39 Tcf ou 1,5 milliard de barils.*
- *Selon deux études d'experts indépendants, la quantité totale de pétrole initialement en place emmagasinée dans le shale de Macasty sous l'île d'Anticosti dépasserait 40 milliards de barils. Les publications de la récente ÉES viennent d'ailleurs étayer ces évaluations en estimant des productions récupérables dépassant 10 TCF de gaz naturel et 500 millions de barils de pétrole pour l'île d'Anticosti uniquement<sup>2</sup>.*

Alors qu'il y a à peine 10 ans, les Québécois se questionnaient sur la présence ou l'absence de pétrole et de gaz naturel au Québec, aujourd'hui, la question est de savoir comment mettre en production ce potentiel énorme de la meilleure manière possible. C'est un changement de paradigme quasi-total. Le Québec doit utiliser cet actif pour mettre en valeur son territoire, ses entreprises, ses institutions scientifiques et ses infrastructures. C'est une occasion unique de créer des richesses nouvelles pour l'ensemble du Québec.

## **Constat #2 : Explorer pour acquérir la connaissance**

Depuis sa création Junex et ses partenaires ont investi plus de 70 millions de dollars au Québec pour l'exploration des ressources en hydrocarbures. Cet investissement important a permis d'acquérir une bonne partie des connaissances actuelles sur le potentiel pétrolier et gazier du Québec. L'investissement de firmes d'exploration comme Junex permet de tester de nouvelles idées qui mèneront éventuellement à la découverte de nouvelles ressources.

---

<sup>1</sup> Mise à jour d'une compilation présentée par Junex dans *Enrichir le Québec en s'inspirant des meilleurs* (2013)

<sup>2</sup> Évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et propre à l'île d'Anticosti – Document de consultation complet (2015)



Pour le Québec, de manière à tirer le maximum des efforts de recherche, l'acquisition de connaissance doit se faire de manière concertée. Par exemple, les instituts de recherche ne seront pas en mesure d'améliorer leurs connaissances d'une région si aucune compagnie ne peut explorer le bassin sédimentaire qui s'y trouve. Le financement de leurs travaux restera minimal jusqu'à ce que des partenaires intéressés à mieux connaître le bassin et à collaborer avec eux obtiennent des autorisations pour y faire des travaux. En résultante, l'effort d'exploration dans une région permet de développer des connaissances bien plus vastes. Ces connaissances peuvent toucher le domaine pétrolier mais également la foresterie, la sociologie, la biologie ou l'océanographie. Un exemple fort probable serait la découverte de gisements pétroliers totalement conventionnels sur l'île d'Anticosti suite à des forages pour des ressources non-conventionnelles. Les connaissances évoluent sans cesse et le gouvernement, en bon gestionnaire des ressources en hydrocarbures, doit avoir en place des équipes scientifiques et techniques assurant une veille technologique et capables de fournir des analyses probantes des idées nouvelles et de leur impact sur l'évaluation des ressources.

Les nouvelles techniques et les nouvelles manières de faire permettent de changer la vision que l'on se fait du monde. Il y a trente ans, on parlait de pénurie de pétrole et le Québec voulait acheter des gisements ailleurs dans le monde, on ne parlait pas forages horizontaux et de fracturation multizones, on ne parlait pas non plus d'acceptabilité sociale et de participation des communautés. Le monde change et évolue parce que les parties prenantes veulent faire arriver des projets.

### **Constat #3 : Légiférer pour assurer un développement harmonieux et bénéfique pour la collectivité**

Le gouvernement a annoncé, dans le cadre de son Plan sur les hydrocarbures, qu'il entend se doter d'une loi propre aux hydrocarbures. Nous sommes d'accord avec cette décision. Selon nous, l'encadrement législatif des opérations pétrolières et gazières doit faire l'objet d'une nouvelle loi qui régira ses activités spécifiques. Cette réglementation doit poser des balises comparables à celles qui encadrent les opérations dans les autres juridictions et qui ont démontré leur efficacité sur des décennies. Une réglementation claire est essentielle afin d'attirer les importants capitaux requis pour la mise en valeur de nos potentiels pétroliers et gaziers. Nous souhaitons que cette nouvelle loi permette un développement équilibré des ressources tout en optimisant les bénéfices pour tous.

Plusieurs juridictions nous démontrent qu'il n'est pas incompatible de produire du pétrole et du gaz naturel tout en conservant de très fortes valeurs environnementales



(Norvège, plusieurs états américains ou la Colombie-Britannique notamment<sup>3</sup>). Nous avons la chance de pouvoir tirer des leçons de l'histoire des autres nations productrices dans le but d'en soutirer le meilleur et de nous assurer que, si nous arrivons un jour à produire des hydrocarbures, nous puissions le faire dans une perspective d'enrichissement collectif sans pour autant renier les valeurs environnementales qui nous sont chères.

### **La situation actuelle**

Le Québec importe plus de 110 millions de barils de pétrole par année. Sur une base quotidienne, cela équivaut à une consommation de plus de 300 000 barils de pétrole<sup>4</sup>. Moins de 5% de ce pétrole provient de différentes régions du Canada. Plus de la moitié de ce pétrole est importée des États-Unis, plus particulièrement des bassins du Dakota du Nord et du Texas. Dans les deux cas, le pétrole est produit à partir des formations de shales de Bakken et Eagle Ford. Le pétrole que nous importons sert essentiellement à produire le carburant que nous utilisons pour nous déplacer ou à fabriquer les produits pétroliers nécessaires au chauffage comme le mazout ou le propane. En d'autres mots, le pétrole est un élément essentiel de la vie quotidienne québécoise. De plus, les choix de consommation récents des Québécois indiquent que les besoins énergétiques n'iront pas en diminuant. Au Québec, le nombre de véhicules augmente trois fois plus vite que la croissance de la population<sup>5</sup>. Autre élément important, sur une période de 20 ans, le nombre de logements par 1000 habitants est passé de 395 à 455, soit une augmentation de 15%<sup>6</sup>. Ces choix de société auront une incidence directe sur les besoins en énergie du Québec. En fait, ils maintiendront inévitablement la demande de pétrole pour les années à venir. Lorsque consultés sur cette situation, une majorité de Québécois souhaite réduire notre dépendance à l'importation pétrolière en favorisant l'exploitation éventuelle de notre propre sous-sol. Par rapport aux autres options d'approvisionnement suggérées, elle a été favorisée par 42% des Québécois<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> L'étude environnementale sur les impacts de la fracturation hydraulique conduite par l'Environmental Protection Agency (EPA) fournit une excellente démonstration scientifique du peu de risque que représente cette méthode de stimulation. Suite à l'étude de plus de 38 000 puits fracturés et producteurs de gaz et pétrole, la conclusion se résume en ses mots : *We did not find evidence that these mechanisms have led to widespread, systemic impacts on drinking water resources in the United States.*

<sup>4</sup> État de l'Énergie – 2015 (rapport synthèse et webinaire)

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> Idem

<sup>7</sup> Rapport du CIRANO sur L'énergie et les changements climatiques - Perceptions québécoises



## Une piste de solution : le modèle de Junex

Depuis 2010, notre compagnie a participé à toutes les consultations publiques menées par le gouvernement et ayant trait au domaine des hydrocarbures. Le tableau qui suit présente les publications de Junex . Ces publications sont disponibles auprès des instances ayant été mandatées pour encadrer ces consultations (Bureau d'audiences publiques en environnement ou Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles).

<i>Mémoire déposé aux audiences publiques sur le développement durable des gaz de schiste au Québec</i>	<b>2010</b>
<i>Mémoire déposé devant la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec</i>	<b>2013</b>
<i>Mémoire déposé pour la Consultation publique sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des Basses-Terres du Saint-Laurent</i>	<b>2014</b>
<i>Mémoire déposé dans le cadre du Chantier sur l'acceptabilité sociale</i>	<b>2015</b>
<i>Lettre ouverte envoyée dans le cadre de la Consultation publique sur les hydrocarbures en marge de la préparation de la nouvelle Politique énergétique du Québec</i>	<b>2015</b>

L'implication de Junex dans ces divers processus consultatifs a représenté plusieurs heures de travail pour ses employés. L'équipe de Junex a mis son expertise et ses connaissances au service de cet effort gouvernemental et a tenté de les partager avec l'ensemble des participants intéressés par ces sujets.

Cette approche participative fait entièrement partie du modèle d'affaire développé par Junex depuis sa création en 1999. Selon les régions du globe, il existe plusieurs modèles d'affaire pour développer les ressources énergétiques<sup>8</sup>. Active dans le domaine des hydrocarbures, Junex a mis de l'avant un modèle novateur bien adapté aux conditions d'affaire du Québec. Voici les clefs du modèle Junex :

- *Des équipes d'employés compétents et motivés ayant à cœur la bonne conduite des projets dans lesquels elles s'impliquent;*
- *Développer à l'interne l'expertise manquante;*
- *Acquérir les équipements nécessaires et les opérer avec nos propres équipes;*
- *Faire affaire avec les fournisseurs et les industries installés dans les régions où nous travaillons;*
- *Préserver la propriété québécoise de nos ressources et s'assurer ainsi que la mise en valeur de notre sous-sol contribuera à l'enrichissement collectif des Québécois (le Gouvernement du Québec détient plus de 25% des actions de Junex à travers la CPDQ et Ressources Québec et plus de 90% de nos actionnaires sont québécois).*

<sup>8</sup> Se référer aux textes *S'enrichir en s'inspirant des meilleurs* (2013), *L'exemple scandinave* (2014) et *L'impossible équation énergétique* (2014)



En travaillant de cette façon, Junex a été capable de progresser et de maintenir ses activités malgré plusieurs obstacles.

Au chapitre de l'acceptabilité sociale, il nous apparaît évident que tous les projets de développement ne peuvent être acceptables sur la simple démonstration qu'ils apporteront des retombées économiques. Les entreprises, les promoteurs et les citoyens doivent en prendre acte. Toutefois, nous croyons qu'il est socialement inacceptable de rejeter aussi facilement des projets d'envergure en mettant de l'avant leur difficulté à obtenir le consensus. Lors des consultations menées par le gouvernement dans le cadre du *Chantier sur l'acceptabilité sociale*, un des participants a soulevé un point important en disant que « dans les régions, l'absence de développement n'est pas durable »<sup>9</sup>. Junex approuve entièrement cet énoncé et sans aucun doute que cela peut s'appliquer à l'ensemble d'une province. Le développement du territoire de manière équilibrée et optimale est une excellente manière de créer des richesses économiques, scientifiques et sociales pour l'ensemble de la société québécoise. L'implantation d'une industrie pétrolière et gazière dynamique peut et doit être faite en harmonie avec les autres activités socio-économiques. Le modèle d'affaire mis de l'avant par Junex peut relever ce défi avec succès. Il démontre que les entreprises sont capables de mettre en place les conditions gagnantes pour réaliser un projet. À partir, de là, les instances gouvernementales en charge de la gestion des ressources pétrolières et gazières doivent agir en leader et assurer la faisabilité de ces projets.

## Conclusion

Le Québec, comme plusieurs autres états dans le monde, a mis en place des politiques gouvernementales devant favoriser une réduction de sa dépendance aux hydrocarbures. Nous supportons cette idée en même temps que nous prenons acte du fait que nous continuerons à consommer du pétrole et du gaz naturel pendant encore plusieurs décennies.

Partant de cette prémisse et du fait que notre sous-sol comporte un réel potentiel de découverte d'hydrocarbures, le Québec est placé devant une alternative : explorer et produire chez nous une partie des ressources que nous consommons ou continuer d'importer 100% de nos besoins.

---

<sup>9</sup> Extrait de *Conciliation des usages lors de la mise en valeur du territoire dans une perspective d'acceptabilité sociale* (2015) – rapport réalisé pour le compte du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec



Selon Junex, il est difficile de trouver des avantages, qu'ils soient économiques, environnementaux ou autres, au fait d'importer le pétrole et le gaz naturel que nous consommons plutôt que de le produire sur notre territoire.

Ce développement, bien sûr, devra se faire selon les plus hauts standards en matière de respect de l'environnement . Nous postulons au surplus qu'il devra également s'appuyer sur un modèle économique qui permettra d'enrichir l'ensemble de la collectivité québécoise. C'est avec ces deux prémisses en tête que Junex espère être en mesure de poursuivre, au cours des années à venir, son importante contribution à la mise en valeur de notre potentiel pétrolier et gazier.



## SOURCES

Environmental Protection Agency, 2015. EPA's Study of Hydraulic Fracturing and Its Potential Impact on Drinking Water Resources - External Review Draft - EPA/600/R-15/047a. Juin 2015. *Executive summary* : 28 pages et Full Draft Assessment : 998 pages. Disponible : [www.epa.gov/hfstudy](http://www.epa.gov/hfstudy)

Gouvernement du Québec, 2015. Documentation de consultation sur l'évaluation environnementale stratégique – sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et propre à l'île d'Anticosti. 342 pages.

Junex inc., 2010. Mémoire déposé aux audiences publiques sur le développement durable des gaz de schiste au Québec. Texte de 52 pages et présentation illustrée de 15 pages.

Junex inc., 2013. Enrichir le Québec en s'inspirant des meilleurs - Mémoire déposé devant la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec. 40 pages et présentation illustrée de 16 pages

Junex inc., 2014. Mémoire déposé pour la Consultation publique sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des Basses-Terres du Saint-Laurent. Texte de 22 pages et présentation illustrée de 17 pages.

Junex inc., 2015. Réussir le développement de projets : une question de confiance - Mémoire déposé dans le cadre du Chantier sur l'acceptabilité sociale. 5 pages.

Junex inc., 2015. Lettre ouverte envoyée dans le cadre de la Consultation publique sur les hydrocarbures en marge de la préparation de la nouvelle Politique énergétique du Québec. 5 pages.

Lavoie, J.-Y., 2013. S'inspirer du modèle norvégien. La Presse, 4 octobre 2013. Accessible le 16 novembre 2015 : <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201310/03/01-4696259-sinspirer-du-modele-norvegien.php>

de Marcellis-Warin, N., Peignier, I., Bui, M.H., Anjos, M.F., Gabriel, s.A. et Guerra, C., 2015. L'énergie et les changements climatiques - Perceptions québécoises. Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). 51 pages.

Marcil, J.-S., 2014. L'exemple scandinave. La Presse, 14 mai 2014. Accessible le 16 novembre 2015 : <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201405/13/01-4766400-lexemple-scandinave.php>

Pépin, D., 2014. L'impossible équation énergétique. 49<sup>e</sup> Parallèle. Volume 2, No 2 Printemps 2014.

Pineau, P.-O., 2015. L'état de l'énergie au Québec et la politique énergétique 2016-2025. Webinaire Les Affaires du 25 février 2015. 51 pages.

Raymond Chabot Grant Thornton en collaboration avec Transfert Environnement et Société, 2015. Conciliation des usages lors de la mise en valeur du territoire dans une perspective d'acceptabilité sociale – rapport réalisé pour le compte du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec. 259 pages.

Whitmore, J. et Pineau, P.-O., 2014. État de l'énergie au Québec - 2015. Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, 36 pages.